



Réarchitecture des diplômes d'État de travail social : assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeune enfant, éducateur technique spécialisé et conseiller en économie sociale et familiale

La réarchitecture des diplômes d'État de travail social, acte la fin de nos spécificités métiers. La CGT s'est rassemblée en grève le mardi 16 juin devant la Préfecture et a été reçue par le cabinet du Préfet. Cette rencontre était une étape importante pour que nous puissions faire remonter notre unique revendication, à savoir l'abrogation pure et simple de cette réforme qui met en danger nos métiers.

La délégation a pu s'exprimer et expliquer ses inquiétudes :

- Un Contenu de formation dévalué par un allègement des blocs de compétences, pourtant, indispensables à la prise en compte des situations de plus en plus dégradées des publics accompagnés.
- L'évaluation de ces compétences pourront se faire dans le cadre d'un contrôle continu généralisé, aussi bien en présentiel qu'en visio conférence, laissant les centres de formation maîtres du jeu, en étant juge et partie de leurs propres taux de réussite.
- La disparition du mémoire Professionnel conforte l'attaque portée au processus de professionnalisation en détruisant des fondamentaux qui permettaient jusqu'alors de faire face à l'épuisement professionnel. Le mémoire qui est une démarche de recherche et de réflexion disparaît totalement !
- La disparition du livret de formation qui est pourtant un support incontournable de professionnalisation acte la fin de la place accordée aux expériences pratiques.
- Le statut inquiétant des apprentis transforme leur formation en simple formatage à la réalité du terrain d'un unique employeur et de ses injonctions.
- Les centres de formation soumis à des logiques économiques, réduisent le nombre de formateurs, comme les espaces de travail en groupe, les enseignements centrés sur la pratique professionnelle et multiplient les interventions en visio sacrifiant ainsi la qualité des enseignements.

Ces logiques économiques favorisent une concurrence exacerbée entre les établissements et un enseignement avec une baisse significative du niveau.

Notre action le 16 juin dernier et la rencontre en Préfecture ont permis une première saisine. La CGT ne s'est pas contentée de cette réponse et avait déjà adressé une lettre au Ministre du travail et des solidarités Monsieur Farandou ainsi qu'à la Ministre de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle Madame Agresti-Roubache en mai 2026 dans laquelle nous sollicitons un rendez-vous dans les plus brefs délais, lettre restée sans réponse à ce jour.

La CGT ne lâche rien et relance au téléphone le secrétariat de chaque Ministre. Entre temps, l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône a elle aussi fait une intervention en ce sens auprès de la Ministre début juillet.

La CGT appelle tous les professionnels de chaque métier, de toutes les fonctions publiques à ne pas prendre de stagiaires/apprentis issus de cette nouvelle réforme effective pour les premières années en septembre 2026. Nous n'avons plus de légitimité à former des étudiants sur des métiers qui ne sont pas les nôtres.

Nous ne participerons pas à la casse de nos métiers et de nos diplômes !

Il est plus qu'essentiel de renforcer la lutte car il en va de l'avenir du travail social.

**Rendez-vous en assemblée générale spéciale
diplômes d'État de travail social.**

**Jeudi 27 août 2026 de 14h à 17h
à l'Hôtel du Département
Salle A 1123C**

3 heures d'information syndicale
ont été déposées par nos soins.

*Faisons entendre la voix des professionnels de travail social !
Ensemble, défendons nos métiers historiques !*